



La rentrée 2010-2011 pour les 2-6 ans

La Kinder Ecole a préparé sa rentrée. Voici un résumé des renseignements dont vous aurez besoin et, nous l'espérons, les réponses aux questions pratiques que vous vous posez.

La Kinder École est gérée par l'AJEFA (Association des parents d'Élèves de Jardins d'Enfants Franco-Allemands, loi de 1901, créée en 1974) ayant pour but la promotion de la culture et de la langue allemande, particulièrement auprès de la petite enfance.

L'AJEFA dispose de plusieurs structures d'accueil : la Kinder Ecole pour les 2-6 ans (jardins d'enfants et haltes-garderies), la Mini-Ecole du mercredi pour les 6-10 ans. Elle organise également pour les 6-10 ans des centres de loisirs ou des voyages linguistiques pendant les vacances scolaires.

La Kinder Ecole en pratique

La Kinder Ecole accueille les enfants de 2 à 6 ans, par groupe de 25, dans quatre lieux :

- 36 rue de Lancry, Xe, pour les petits (2-3 ans) ;
- 19 rue Lucien Sampaix, Xe, pour les moyens (3-4 ans)
- 134 rue du Faubourg Saint-Martin, Xe, pour les plus grands (5-6 ans)
- 32-34, rue des Rasselins, XXe, pour les 2-6 ans (groupe multi-âge)

Les enfants sont encadrés par une équipe pédagogique, comprenant dans chaque structure des éducatrices de langue allemande aidées, selon l'âge des enfants, par un à trois volontaires associatifs de langue allemande (ainsi qu'une stagiaire française sous réserve) chez les plus petits.

Une directrice pédagogique assure la coordination des équipes de chaque jardin d'enfants et la liaison avec les parents.

Chaque semaine, des intervenants français travaillent dans les groupes : un professeur de musique pour les petits comme les grands ; une institutrice française, chez les moyens et les grands, pour faciliter la transition vers l'école primaire française et un maître-nageur, à la piscine, pour une approche ludique de l'eau.

Périodes et horaires d'ouverture

Les jardins d'enfants sont ouverts toute l'année sauf une semaine entre Noël et le jour de l'An, de la fin juillet à début septembre et durant les 4 journées de réunions pédagogiques. (Les dates de fermeture sont communiquées à la rentrée.)

Ils fonctionnent de 8h15 à 17h45. Une garderie est organisée jusqu'à 18h30.

La rentrée est prévue le lundi 30 août 2010.

Les enfants peuvent être accueillis

- à plein temps (de 4 à 5 jours par semaine) ;
- le mercredi (le matin, l'après-midi ou toute la journée).

Tarifs

Pour les **moins de 4 ans** : Ils sont calculés en application du barème de la Caisse d'allocations familiales applicable aux crèches en fonction des ressources, du nombre d'enfants de moins de 20 ans au foyer.

Pour les **plus de 4 ans** : un tarif est établi par l'association en fonction des ressources et du nombre d'enfants. Les familles dont deux enfants de plus de 4 ans sont inscrits à plein temps à la Kinder Ecole bénéficient du tarif pour les familles de trois enfants. Tout mois commencé est dû (Cf règlement de fonctionnement)

Cantine

Les repas sont assurés par un traiteur spécialisé dans la fourniture de repas scolaires. Le prix unitaire d'un repas est de 5,25 Euros (tarif au 1er septembre 2007),

Le paiement des repas est compris dans la participation parentale des enfants de **moins** de 4 ans .

Pour les **plus** de 4 ans, il se fait sur la base d'un acompte forfaitaire mensuel payable par prélèvement mensuel automatique obligatoirement.

Les remboursements sont possibles pour les absences :

- pendant les vacances scolaires exclusivement si l'AJEFA a été prévenue par écrit au moins 12 jours ouvrables avant le début des vacances.
- en cas de maladie : à partir du sixième jour d'absence, sur présentation d'un certificat médical.

Modalités de paiement

Par prélèvement automatique en début de mois. Les formulaires à compléter pour l'autorisation de prélèvement automatique sont adressés aux familles courant juin ;

Tout rejet entraîne une pénalité à la hauteur des frais bancaires

Tout autre mode de paiement entraîne une majoration de 10% pour frais administratifs

Les inscriptions

Les parents souhaitant inscrire leur enfant pour la première fois doivent prendre un rendez-vous avec la directrice pédagogique (01 42 06 90 50).

Les places sont définitivement confirmées en juin, pour la rentrée de septembre. Les inscriptions en cours d'année se font en fonction des places disponibles.

LE DOSSIER QUE DOIT REMETTRE CHAQUE FAMILLE COMPREND :

- la fiche d'inscription signée
 - la photocopie de l'avis d'imposition le plus récent
Ces pièces sont destinées à calculer la participation appliquée à chaque famille en fonction des barèmes. Faute de justificatifs, l'AJEFA applique le barème le plus élevé. •
 - un chèque de 145 Euros correspondant à 76 Euros d'adhésion annuelle à l'association (1x par famille) et 69 Euros de frais d'inscription (1x par enfant inscrit).
Pour les nouvelles inscriptions, ce chèque n'est encaissé qu'après confirmation de l'inscription de la part de l'AJEFA. Il n'est pas remboursé en cas de désistement.
 - A la première inscription, un chèque de dépôt de 550 Euros correspondant à la participation par famille au fonds de roulement de l'association (230 Euros pour les familles ayant un revenu inférieur à 1525 Euros et les enfants du mercredi seulement).
Le dépôt est remboursé un mois après le départ du dernier enfant de la Kinder Ecole.
Si vous le souhaitez, vous pouvez transformer ce dépôt en don à "Les Amis de l'AJEFA".
- Pour les inscriptions de 4 ou 5 jours/semaine :**
- un chèque de 100 Euros de participation aux frais intervenants.

Ces chèques ne sont encaissés qu'après confirmation de l'admission de la part de l'AJEFA.

En cas de départ en cours d'année, un mois de préavis de date à date est dû.

Après le jardin d'enfants

La Mini Ecole de l'AJEFA propose des activités en allemand, le mercredi, aux enfants de 6 à 10 ans. Les enfants peuvent également continuer à apprendre l'allemand, dans le primaire, à l'école La Fayette (dans le Xe arrondissement) ou à l'école Massillon (dans le IVe arrondissement).

Informations

Vous êtes intéressé par une inscription à l'AJEFA et vous souhaitez en savoir plus sur les activités et le fonctionnement des jardins d'enfants, appelez et prenez rendez-vous avec notre directrice pédagogique Elisabeth Feldmeyer, tél : 01 42 06 90 50

Le rôle des parents

L'AJEFA fonctionne grâce à la participation de parents bénévoles. Cette participation s'effectue de plusieurs manières, en fonction du temps, de l'intérêt ou des connaissances spécifiques de chacun :

- l'aide aux activités des jardins d'enfants : accompagner à la piscine, lors des sorties, effectuer des travaux de bricolage ou de secrétariat, laver le linge, acheter le goûter...
- le développement de la vie associative : travailler dans différentes commissions (fêtes, marketing, subvention, journal...), être interlocuteur ou participer aux réunions du conseil d'administration.

Les parents élus au conseil d'administration, lors de l'assemblée générale annuelle, désignent un bureau, composé d'un président, d'un vice-président, d'un trésorier et d'un secrétaire. Le bureau et le conseil d'administration prennent les décisions nécessaires à la bonne marche de la Kinder Ecole, en travaillant avec ses responsables salariés (directrice pédagogique et responsable administratif)



Projet pédagogique des Jardins d'enfants franco-allemands

La Kinder Ecole et l'AJEFA en quelques mots

A Paris, depuis 1974, la Kinder École propose à des enfants de 2 à 6 ans d'apprendre la langue et la culture allemandes par les situations de la vie quotidienne, le jeu, les fêtes ou les chansons.

Elle accueille actuellement une centaine d'enfants répartis dans quatre jardins d'enfants (trois dans le Xe arrondissement et un dans le XXe) :

- petits (2-3 ans) au 36 rue de Lancry, Xe
- moyens (3-4 ans) au 19 rue Lucien Sampaix, Xe
- grands (5-6 ans) au 134 rue du Fg Saint-Martin Xe
- multi-âge (2-6 ans) au 32-34 rue des Rasselins XXe

La Kinder École est gérée par l'AJEFA (Association de parents d'Élèves de Jardins d'Enfants Franco-Allemands), régie par la loi de 1901, qui fonctionne grâce à la participation de parents bénévoles. Cette participation s'effectue de plusieurs manières, en fonction du temps, de l'intérêt ou de connaissances spécifiques de chacun :

- L'aide aux activités du jardin d'enfants : accompagner un groupe à la piscine, aux sorties, effectuer des travaux de bricolage ou de secrétariat, laver le linge, acheter le goûter...
- Le développement de la vie associative : travailler dans différentes commissions (fêtes, marketing journal...) ou participer aux réunions du conseil d'administration.

Les parents élus au conseil d'administration, lors de l'assemblée générale annuelle, désignent un bureau, composé d'un président, d'un vice président, d'un trésorier et d'un secrétaire. Le bureau et le conseil d'administration prennent les décisions nécessaires à la bonne marche de la Kinder École, en travaillant avec ses responsables salariés (directrice pédagogique et responsable administrative.)

Une maison ouverte

Des enfants de différentes origines et de culture diverse se côtoient quotidiennement dans les jardins d'enfants : ce brassage de modes de vie leur permet de se confronter à d'autres habitudes.

Le déroulement de la journée

LE MATIN

- accueil entre 8h 15 et 9h 15
- jeu libre et goûter
- ronde, activités dirigées en petits groupes ou sortie au square
- repas : à 11h 30 chez les petits, à 12h dans les autres groupes

L'APRES-MIDI

- sieste ou, chez les plus grands, repos jusqu'à 14h30
- activités dirigées ou sortie au square
- goûter et ronde
- sortie entre 17 h et 17 h 15 (la garderie reste ouverte jusqu'à 18 h 30)

L'encadrement des enfants

Les enfants sont encadrés par des équipes pédagogiques de langue allemande ayant des connaissances en français. Dans chaque jardin d'enfants travaillent deux équipes, l'une le matin, l'autre l'après-midi. Elles comprennent chacune une éducatrice et, en fonction de l'âge des enfants, un à trois volontaires associatifs. Les éducatrices et les volontaires associatifs font découvrir aux enfants la culture et la langue allemande à travers les gestes quotidiens, les chansons ou les fêtes.

Parallèlement, l'acquisition ou le développement de la langue française se font par l'intermédiaire de plusieurs personnes :

- Une institutrice dans les groupes de moyens et des grands (à partir de 4 ans), dont l'intervention facilite la transition vers l'école primaire française.
- Un professeur de musique, pour l'éveil musical, et un maître nageur, pour la découverte de l'eau (bassin scolaire).

Pour l'équipe pédagogique, l'échange avec les parents est très important. C'est pourquoi elle s'efforce d'établir avec eux des contacts individuels. Elle les informe régulièrement, lors des réunions ou par des courriers. Les éducatrices sont également disponibles pour des entretiens personnalisés.

L'apprentissage de la langue allemande

Des recherches en psychologie et en sciences de l'éducation ont prouvé que les jeunes enfants sont particulièrement réceptifs à l'initiation à une langue étrangère. La pratique d'une deuxième langue et l'approche d'une autre culture enrichissent l'enfant, qui peut ainsi dépasser sa propre réalité sociale et culturelle. Il expérimente, par exemple, qu'une même chose peut se dire différemment. L'acquisition de qualités humaines comme l'ouverture vers l'autre, le respect, la tolérance, se développe en même temps que celle de la langue.

Le contact quotidien avec la langue allemande permet aux enfants d'en acquérir une compréhension différenciée. Ils arrivent ainsi peu à peu également à s'exprimer en allemand.

Durant leur dernière année à la Kinder École, les enfants ont la possibilité d'utiliser leurs connaissances lors d'un séjour d'une semaine dans un jardin d'enfants en Allemagne.

Le travail pédagogique de fond

La formation et le travail des éducatrices s'appuient notamment sur l'idée de Friedrich Fröbel- précurseur en matière d'éducation enfantine, fondateur des jardins d'enfants en Allemagne au XIXe siècle - et sur les recherches actuelles en psychologie et pédagogie : l'enfance a ses besoins et ses rythmes particuliers, différents de ceux de l'âge adulte ; chaque enfant est considéré comme une personne à part entière, acteur de son propre développement.

L'enfant avec ses forces et ses faiblesses, ses besoins, ses intérêts et ses capacités est au centre du travail. Le jardin d'enfants doit être un lieu où il se sent bien et qui lui permet de s'épanouir. Des règles sont cependant nécessaires. Elles permettent de s'orienter et de vivre en groupe.

Pour préparer le travail pédagogique, les équipes du jardin d'enfants se rencontrent régulièrement, en dehors des heures d'ouverture :

- quatre jours durant, avant la rentrée pour préparer l'année
- une fois par mois pour des réunions d'équipe
- une fois par mois avec une psychologue chargée d'une mission de supervision
- quatre fois par an pour les journées pédagogiques qui permettent de confronter les différentes expériences et de se former.

Les équipes de chaque jardin d'enfants se rencontrent également pour planifier les activités.

L'enfant dans le groupe

L'apprentissage de la vie en collectivité se fait progressivement.. Être reconnu ; aller vers les autres, communiquer, résoudre des conflits, réaliser quelque chose ensemble, faire des fêtes... constituent les expériences enrichissantes du quotidien.

Le jeu libre, qui se pratique à différents moments de la journée, est un moment privilégié : les enfants n'apprennent pas seulement dans le cadre d'activités organisées par les adultes, mais aussi et surtout à partir de leurs propres impulsions et leurs propres besoins, selon leurs personnalités et à leur rythme. Parallèlement, les enfants participent à une multitude d'activités dirigées dans plusieurs domaines !

- cognitif ! lors d'activités d'observation, de comparaison, de classement, d'expérimentation...
- linguistique : en regardant un livre, en apprenant des chansons, des comptines, en fréquentant la bibliothèque...
- émotionnel : en préparant puis en vivant ensemble des fêtes traditionnelles - comme les Lanternes, la Saint-Nicolas - ou des anniversaires...
- motricité fine : lors d'activités de découpage, de pliage, de modelage
- motricité : lors des activités de gymnastique, de piscine, et lors des sorties au square
- musical : en découvrant activement des instruments de musique, en traduisant les rythmes ainsi produits en mouvement du corps.
- créatif : lors d'activités de peinture, de dessin, de modelage
- Lors d'excursions, de sorties au théâtre ou au musée en liaison avec les sujets plus particulièrement abordés dans le groupe.